

Motion 2767

Sauvegardons la plage du Reposoir

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le bien-être et le plaisir que procurent les accès à l'eau et à la baignade à Genève, particulièrement en période estivale ;
- le succès rencontré par ce type d'aménagement très prisé par la population genevoise, comme en atteste la fréquentation de la plage des Eaux-Vives même pendant l'hiver ;
- les possibilités d'améliorer les accès à la baignade sur le plan tant qualitatif que quantitatif dans un canton comme Genève bordé par les eaux ;
- l'importance de maintenir les lieux déjà existants, voire de les améliorer et surtout d'éviter qu'ils ne se détériorent comme on peut le constater aujourd'hui à la plage du Reposoir ;
- la contribution des acteurs associatifs à l'animation des lieux qui mériteraient d'être soutenus, notamment l'association Paddle,

invite le Conseil d'Etat

à allouer un crédit d'étude destiné à la réhabilitation de la plage du Reposoir en vue de déposer un crédit d'investissement devant le Grand Conseil.